

Extrait du document :

Individu concerné:

Date:

Archives d'Indre-et-Loire

Pierre GILLET

05/05/1850

V. 2
e Wallance
2
entomith elemuntum
Namour
17 Janvier 1850

On mil huit ans l'ingénier le débuteur région
de la Savoie à quel heure de matin pas tout à coup venir
affirme de l'Etat civil de la commune de Cen
est François Jeanne abbé mairre cultivateur agé
de vingt huit ans demeurant au village de Cen
et qui a pour épouse Antoinette Clémenceine
enfant de Jean Léonard né le 25 juillet 1825 à la ferme de la
fille de lui débuteant et de son épouse Marguerite Clémenceine agé de
trente trois ans demeurant aussi au village de Cen
Sur quelle déclaration et protestation ont été
faire au préfet de la Savoie à Chambéry le 25 juillet 1851
que le dit François Jeanne charron est agé de
quarante huit ans et de Benjamin Delahaye n'ayant
pas de toute cinq ans débuteant lors des deux ans écoulés
Cen
et n'est débuteant et le terminer depuis avec
l'autorisation de son docteur

de la mairie

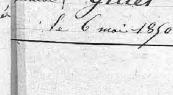
N.^o 3
Wallance
(de)
Jules Madou Bagin
Syacët
le 10 Janvier 1840

Le midi pendant nous nous offrons de l'hostie à la messe de la Consécration
de l'Eucharistie.
Est temps que les deux messes soient célébrées par deux curans
tous deux demeurent au petit matin à la messe de l'Eucharistie et le deuxième
soit nommé à présent M. Jules Théodore Bégin.
L'enfant du second curé n'a pas d'autre nom que celui de l'enfant du premier
et de même pour l'autre. Il est donc nommé Jules Théodore Bégin.
Aux deux messes aussi au petit matin la Consécration de l'Eucharistie n'est pas
faite à l'autel sainte, mais quels détails de la consécration ont été
dictés en présence des deux curans. Chacun des deux
messes quarante et une et de l'Assomption de l'Immaculée Conception et
de l'Assumption de la Vierge Marie.
A tout le contraire de ce que l'autre curé fait
avec son maître le présent arbres après l'ordre fait

pinocell
de la mozzine *P. D. cast. manicus* *Le Marque*
Gemmifera

N. 4
naissance
annee Cente

Il au milhant ent Cinqant le vingt mire à Dom
fourre apre midi, par devant monsieur officier de la Région
de la commune de Crans.
Est compare pieux Comte-maillot ag^é le vingt
Sept au Demembrement le bethouerie Commune de Crans
lequel nom se présente ANNE aujant du temps
finissons, aujardhui le quatre heure du matin, plu
de luy des lezat et de la route de Pottier. So yemur agir.



De toute force au Dernier état à la bouchonnière
Conseil de Cognac - née à la Bouchonnière

Laquelle Declaration et protestation ont été faite
en présence de François Basset chevalier aged de quarante
ans avr. et de Benjamin Delamare chevalier aged de
trente cinq ans. Et le deux d'août de l'an de la Révolution à Paris.
Et ont le deux tenus signés avec nous-mêmes le
Déclarant à l'abord de l'Assemblée pour lui le Savoir: après lecture
forte du présent acte.

de la maine
Covrait

S/ Je suis et l'ont fait tout croyant le temps mis à corps huile de mortuaire
Par devant nous maire officier du état civil de la Commune de Cavaillon
Et l'on parle Catherine Maudeux age de quarante cinq ans soy-
enneuse que d'abord à l'admission de deuil en bras de l'église.
Je qual - nous présent parmi l'assemblée des personnes qui ont été
à l'église de la matinée plus tôt ce jour d'aujourd'hui et de marie Gillet age de
trente cinq ans devenant aux personnes connues de laquelle
fera quelle déclaration et présentation faite en présence de
François Bineau chevalier age de quarante deux ans et de Mme
Mélanie Marie ménestrel age de trente cinq ans devenant tous les
deux communes de Cavaillon

Dont le trésorier signe sur mon nom la probité est
La Déclaration a été faite à l'égard de l'ordre pour la Société après lecture fut
économique présente

Geraats
S'is' uul hant eert Anguante le Sixmez'jor de mai a quatre
heures du Soir par devant nous mire officier du Palat eest de la Commune de
Circa, est comparee greve Gillet ezt de la Rechte Sept au Domineches
en 1711.

Lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin né le jour d'Unité
à une heure de minuit de la veille de l'Assomption de la Vierge Marie.
Et auquel il a été donné le nom de Sophie. Donc au prénom de Sophie. Ainsi de son nom
Sopha. De quelle déclareront et prétendent faire au présent de l'asser-
tance. Assurément que ce garçon est né à Bruxelles. D'après la
Ministre de l'Intérieur qui a communiqué à ce sujet une ordonnance
Et ont appris que ce garçon n'a pas été nommé par son père
acte de naissance après qu'il eut été baptisé. Puisque
se baptiser.

Gillet piqueau le maire

Dolichozetes *longus* *de Haan* *Gervais*

Le Sac, ayant une main effilée de l'âge d'environ trente ans,
Est un homme d'origine anglaise, manuel, âgé de trente ans.
Domicilié à la Turbulente Couronne de Cirrus.